

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **91 (1955)**

Heft 41

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: S.P.R. Comité central. — Congrès international des Arts. — Vaud: Aigle. — Solidarité? — A. V. M. G. — Nécrologie: H. J. Hoffer. — Genève: U. I. G. M.: Concours littéraire du cinquantenaire. — Exercices de vocabulaire. — Groupe des jeunes. — Au Grand Conseil. — Football scolaire. — U. A. E. E. — Rappel. — Neuchâtel: Assemblée tris-annuelle. — Cartel V. P. O. D. — Conférences officielles. — Notre conférencier. — A. C. M. E. P. Jura bernois: Manuel d'instruction civique. — Cours de perfectionnement. — Communiqué: Orientation professionnelle. — Ecolier romand. — Bibliographie.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Gertrude Rossier: Aide suisse à des régions extra-européennes. — A. Crin: Sur le marché en automne. — Comment vous y prenez-vous? La géographie locale au degré inférieur. — Juliette Epars: Un autre avis. — Bibliographie.

Partie corporative

S.P.R. COMITÉ CENTRAL

Le comité central a tenu séance à Genève, le samedi 5 novembre sous la présidence d'A. Neuenschwander.

Comme suite à la décision de ne pas faire paraître un **Agenda** pour 1956, les noms et adresses des autorités scolaires et des différents comités qui peuvent intéresser nos membres seront publiés dans le Bulletin, au début de 1956.

Une somme de Fr. 100.— a été allouée à la vente de l'*Ecole de langue française*, de Berne.

Mlles Quartier et Schnyder ont préparé un envoi d'albums et d'un lot de gravures aux *enfants japonais* en remerciement de leur don; chacun se rappelle qu'il s'agissait de graines de cerisier à fleurs.

Le S.L.V. organise à nouveau en 1956 *des journées internationales à Trogen*; elles auront lieu du 15 au 25 juillet et les organisateurs souhaitent vivement que le corps enseignant romand s'intéresse à ces manifestations.

A la suite de la réorganisation des classes supérieures de l'école zurichoise, (classes d'expérimentation et classes de travail), les maîtres de celles-ci sont conviés à *un cours de français* de 3 semaines, organisé par le Pestalozzianum de Zurich. Ce cours serait itinérant à travers la Suisse romande, et il faudrait trouver des collègues romands disposés à organiser des visites, des excursions, des entretiens afin d'offrir aux participants de nombreuses occasions de s'exprimer en français. Peut-être pourrait-on envisager des échanges. Cette proposition sera mise à l'étude.

Le principal objet à l'ordre du jour était l'organisation de la séance de la **Commission administrative du Journal**. En effet, l'article 16 du *Règlement de l'Educateur* prévoit:

« Une Commission administrative du Journal formée du Comité central S.P.R., des présidents des sections, des correspondants des sections, du Comité de rédaction et des rédacteurs sera réunie une fois par an pour dis-

cuter de la marche du journal. Les sections prendront à leur charge les frais de cette réunion pour leurs présidents et correspondants... ».

En 9 ans, cette commission ne s'est réunie qu'une seule fois, et il serait bon d'en revenir au Règlement (ou de modifier celui-ci). La séance est donc convoquée à Lausanne, le samedi 3 décembre, à 14 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Introduction du président.
2. Rapports des rédacteurs du « Bulletin » et de l'« Educateur ».
3. Discussion et propositions concernant le journal.

Les organisations internationales nous ont demandé de répondre à plusieurs enquêtes, notamment sur les effectifs légaux et réels des classes, sur l'égalité des traitements entre personnel masculin et féminin, etc.

Le *Village Pestalozzi* a célébré le 6 décembre l'inauguration de sa 18e maison : celle de la Jeunesse suisse réalisée grâce à un don généreux d'un Suisse de l'étranger. Elle est destinée à recevoir, pour des séjours de 2 à 4 semaines, des classes suisses avec leurs instituteurs. « Il s'agira, selon toute probabilité, principalement de classes de fin d'études, et les élèves chercheront à connaître et à s'assimiler autant que possible pendant leur bref séjour, toutes les expériences et idées que peut leur offrir le Village, en tant que communauté supranationale... ils suivront régulièrement le matin leurs cours scolaires dans la salle de classe de leur maison, tandis que l'après-midi ils suivront les cours internationaux du Village, ce qui leur permettra de prendre contact avec les enfants de différentes nations. »

L'organisation du congrès **F.I.A.I.-F.I.P.E.S.O.** est confiée particulièrement à Pulfer et Pierrehumbert.

Conformément aux décisions du Congrès S.P.R. de Neuchâtel en 1954, il convient d'examiner la création d'une **Commission intercantonale des moyens d'enseignement**. Comme travail préparatoire, il convient d'examiner comment le travail peut être organisé, établir un programme et nouer éventuellement avec la *Kommission für interkantonale Schulfragen* (Kofisch) des relations pour des échanges de documents et de matériel. Chabloz accepte la responsabilité de ce travail préparatoire.

Neuenschwander et Pierrehumbert se rendront à Neuchâtel le 12 novembre pour examen avec nos collègues neuchâtelois de la S.P.N.-V.P.O.D. et de l'U.P.N. de la situation actuelle dans ce canton.

Enfin, le projet d'invitation à un groupe de collègues russes se heurte à des difficultés d'ordre financier, mais elles ne paraissent pas insurmontables.

G. W.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES ARTS

IXème Congrès international d'éducation, d'enseignement et de perfectionnement dans le domaine du dessin et des arts.

Lund, Suède, 7-12 août 1955

Historique du C.I.A. et organisation

En 1900, eut lieu à Paris, un premier congrès réunissant les professeurs de dessin et les membres du corps enseignant s'intéressant particulièrement à l'éducation des arts. Alors, se créa une « *Fédération interna-*

tionale pour l'enseignement du dessin et l'éducation artistique » dont faisaient partie tous les participants au Congrès.

Un Comité international se constitua.

Plusieurs congrès se réunirent par la suite.

Depuis de nombreuses années, le bureau de la Fédération internationale siège en Suisse. Son président en est M. L. Loup, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Neuchâtel, actuellement retraité, et son secrétaire, M. J. Weidmann, professeur à Zurich. De 1937 à 1950, le Comité n'eut, en raison des événements internationaux, aucune activité. En 1950, par suite de décès, de retraites, etc., le Comité ne comptait plus que les deux membres du bureau plus haut cités.

Nos deux collègues suisses, courageusement, entreprirent des démarches auprès de plusieurs pays afin d'organiser un nouveau Congrès. Ils obtinrent enfin l'accord du gouvernement suédois et de la municipalité de Lund et purent préparer le C.I.A. de 1955.

Un comité d'organisation se créa à Lund, composé de MM. Anders Nygren, évêque de Lund, président, Carl Werner, docteur ès lettres, secrétaire général et de diverses autres personnalités suédoises.

M. Tage Erlander, premier-ministre, a accepté la présidence d'honneur du Congrès, et M. Ivar Persson, ministre de l'Education nationale, la présidence d'honneur du bureau du Congrès.

Le C.I.A. 1955 était placé sous la haute protection de Sa Majesté Gustave-Adolphe, Roi de Suède.

Le C.I.A. 1955 avait invité :

- les ministères de l'éducation nationale de tous les pays du monde ;
- les institutions, fédérations qui travaillent dans l'esprit du Congrès ;
- les professeurs de toutes catégories qui enseignent le dessin, l'art ou toute autre matière apparentée ainsi que les amis et promoteurs de l'éducation artistique ;

les savants, les conservateurs de musées, les professeurs étaient invités à se faire inscrire comme conférenciers ou ouvriers de débats ;

les écoles de toutes sortes qui enseignent dans les matières sus-dites, les associations, les maîtres privés, etc. étaient invités à envoyer des travaux d'élèves à l'exposition ;

enfin, les entreprises, les maisons d'édition et les auteurs étaient invités à prendre part aux expositions de matériaux et de livres se rapportant aux sujets en question.

Une invitation spéciale avait été adressée à l'INSEA (Société Internationale pour l'éducation artistique) créée récemment à Paris par l'UNESCO.

Les langues officielles du Congrès étaient le français, l'allemand, l'anglais et le suédois.

Les congressistes, pour les travaux, se groupèrent en quatre sections, selon leur langue, et les séances plénières se déroulèrent dans les quatre langues, grâce à des interprètes.

Comptes rendus de quelques conférences de la section française

1. Conférence de M. Wacquiez, sculpteur, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Casablanca (Maroc) « Position du Cubisme et de l'art abstrait dans l'enseignement des arts plastiques ».

M. Wacquier souligne la faveur dont jouit auprès des jeunes l'art abstrait. Il se demande si cette faveur est due au fait que cet art n'exige que peu d'efforts. Il regrette la trop grande importance donnée aux dessins d'enfants de moins de 10 ans, lesquels dessinent, peignent librement, sans méthodes ni lois ; il constate que dès 12 ans l'enfant n'aime plus dessiner. Il attribue également cette faveur des jeunes pour l'art abstrait à la grande publicité donnée à la peinture moderne, souvent dans un but commercial. Il montre que pour l'artiste, la connaissance du dessin et de ses lois est chose indispensable et il conclut en souhaitant une rénovation des méthodes d'enseignement.

2. *Conférence de M. Samuel W. Jean-Richard (Suisse) : « Remarques sur la didactique de la perspective »* accompagnée de démonstrations. M. Jean-Richard définit tout d'abord la perspective comme étant l'ensemble des techniques qui permettent de représenter l'espace (3 dimensions) sur le plan (2 dimensions). Puis il montre l'évolution de la perception et la formation de la notion d'espace chez l'enfant. Enfin il présente à un auditoire fort intéressé un appareil de sa conception qu'il utilise pour faire accéder l'enfant à la représentation de l'espace.

3. *Conférence de M. Carlo Leoni, délégué du Ministère de l'Education nationale (Italie) : « Les arts plastiques dans l'enseignement général et spécialisé en Italie »*. M. Leoni brosse d'abord un rapide tableau de l'organisation scolaire dans son pays, puis il montre la grande importance donnée à l'enseignement artistique déjà dans l'enseignement secondaire (lycées artistiques) puis dans l'enseignement supérieur (académies des beaux-arts). Il souligne le fait que ces écoles d'art ont grandement contribué à améliorer l'artisanat italien (mosaïque, bois, céramique, etc.). Ces écoles, dit-il, sont des laboratoires pour la formation de l'artisan et du maître d'art. Elles comprennent également des cours du soir pour artisans de tous âges soucieux de se perfectionner. Il signale quelques établissements connus et réputés comme l'Institut artistique pour la céramique, à Faenza ; l'Institut d'Urbino : arts graphiques, cinéma, etc. ; à Turin, les écoles d'art pour l'habillement, la mode ; il mentionne en terminant que dans son pays, l'architecture est rattachée, non aux académies des beaux-arts, mais aux Universités (faculté d'architecture).

4. *Conférence de M. le professeur Angelo Procopiou (Grèce) : « L'art populaire grec pendant la Guerre de l'Indépendance (1821) »*, avec projections diapositives. M. Procopiou montre que la guerre d'Indépendance est un événement fondamental pour la Grèce moderne. Un général grec a chargé (1836-1839) Zographos de « raconter » en peintures la Guerre de 1821. Ce sont des peintures de 0 m. 64 sur 0 m. 50 que nous voyons défiler sur l'écran, mettant en scène le Sultan de Constantinople et les révolutionnaires grecs avec leurs alliés. Ces peintures sont très conventionnelles, il n'y a aucune perspective ; elles sont d'une sensibilité enfantine. Le peintre peint par l'esprit et veut surtout exalter le patriotisme grec.

Film : « Les mosaïques de Daphni ».

M. Procopiou, avant de faire passer le film dont il est l'instigateur, nous explique son but : intéresser le public aux mosaïques du monastère Daphni (Attique, XI^e siècle) qui mériteraient une attention internatio-

nale. Le film très réussi, fait défiler les différentes mosaïques du monastère. Un commentaire biblique accompagnait ces vues. Très beaux instants d'émotion artistique. De longs et chaleureux applaudissements dirent à M. Procopiou l'intérêt et l'admiration de son auditoire.

Exposition de travaux d'élèves

Les pays exposants sont : Allemagne, Danemark, Grèce, Japon, Chine, Hollande, Pologne, Sarre, Suisse, Finlande, Autriche, Suède, Canada, Ceylan, Angleterre, Union d'Afrique du Sud, Egypte, U.S.A., Italie, Maroc, France.

Pour la Suisse, l'exposition comprenait les travaux d'élèves recueillis par la « Gesellschaft Schweizerischer Zeichenlehrer » (Société Suisse des Maîtres de dessin), les résultats d'un test élaboré par M. Edouard Bachmann, professeur à Zoug, et des dessins d'enfants et des broderies provenant d'établissements privés.

Remarques :

La grande majorité des dessins exposés proviennent d'enfants de 6 à 11 ans : dessins libres, audacieux, intéressants. Mais la question qui se pose est : ces enfants, si heureux de s'exprimer, continueront-ils à dessiner avec joie lorsqu'ils constateront leurs lacunes ? Et devant cette question, beaucoup d'entre nous souhaitèrent que, lors d'un prochain congrès, chaque pays soit tenu d'exposer avec clarté l'ensemble de son enseignement, avec les divers paliers, de l'école infantine aux degrés supérieurs.

La France nous a montré un seul aspect de son enseignement du dessin (enseignement secondaire) alors que les professeurs de l'enseignement technique, qui ont d'autres conceptions, ont été prévenus trop tard pour réunir des travaux d'élèves à exposer.

L'Allemagne fait, à côté du dessin et de la peinture, une large place aux activités manuelles créatrices (mobiles, modelage, jouets de matières diverses, etc.).

Conclusion, suggestions. — La représentation suisse comprenait quarante professeurs de dessin, instituteurs et institutrices, dont seulement trois Romands.

Il me paraîtrait souhaitable que nos collègues romands, maîtres et professeurs s'intéressent à la Société Suisse des Maîtres de dessin qui accueille également les maîtres ordinaires désireux de se perfectionner dans le domaine artistique. Cette Société publie tous les deux mois un bulletin qui renseigne ses membres sur l'enseignement du dessin, les méthodes, les expériences des spécialistes chez nous et ailleurs. D'autre part, la Fédération internationale, ses congrès, sa prochaine revue sont d'un intérêt non négligeable pour tous ceux qui ont mission d'enseigner le dessin et de former le goût des jeunes. Les échanges avec les collègues d'autres pays, l'étude de problèmes communs, le bénéfice d'expériences faites par d'autres, tout cela a son prix. Nos collègues d'outre-Sarine semblent apprécier mieux que nous cette collaboration professionnelle.

Les contacts que j'ai établis avec nos collègues suisses-allemands m'ont prouvé qu'une plus grande participation romande (il n'y a jusqu'à maintenant qu'un seul Romand dans la Sté Suisse des Maîtres de dessin) serait

accueillie avec grande joie. Les expositions annuelles de ladite Société pourraient être alors véritablement nationales et permettraient d'heureux échanges.

Du côté français j'ai appris que chaque printemps, l'enseignement technique organise une exposition de travaux d'élèves à Paris. Nous seront dès maintenant informés des dates et les professeurs et maîtres suisses y seront les bienvenus.

Le IXème C.I.A., le premier après-guerre, est certainement à l'origine d'un travail utile dans bien des pays pour le perfectionnement de l'enseignement du dessin et de l'éducation artistique.

R.-F. Quartier.

VAUD

S.P.V. — SECTION D'AIGLE

L'assemblée d'automne de la Section d'Aigle de la S.P.V. aura lieu le samedi 19 novembre à 14 h. 15 au vieux collège d'Aigle. L'ordre du jour est important. Les collègues du Grand District non encore membres de la S.P.V. seront les bienvenus.

SOLIDARITÉ ?

Dans un article du 22 octobre « quelques bonnes nouvelles », le chroniqueur vaudois signale une ombre au tableau de revalorisation des fonctions publiques : « le sort qui est fait aux plus de 55 ans ».

Si l'on veut bien y regarder de près, l'ombre au tableau nous apparaît une tache qu'il s'agirait d'effacer, dans la mesure du possible.

Certes, le reclassement apporte une amélioration substantielle à tous les employés soumis au statut 1951, et ceux qui ont œuvré à cette revalorisation méritent notre gratitude.

Hélas, pour que les plus de 55 ans aient droit à une pension calculée sur le traitement revalorisé, la loi consacre des inégalités qui sont de taille.

Deux cas pour comparaison : A et B sont entrés en fonctions en 1919 ; leur salaire a été identique pendant 36 ans ; ils ont fait les mêmes versements à la Caisse de pension, puisque l'un et l'autre désirent une retraite augmentée, il semble que leur rachat devrait être, à peu de chose près, le même !

Il n'en est rien parce que le premier a 55 ans d'âge, et le second 57 ans. Conséquences : le plus jeune, qui vraisemblablement, jouira plus longtemps de sa pension, touche le montant de la revalorisation ; le plus âgé lui, doit éteindre, en 10 ans, une dette dite « réserve mathématique » de plusieurs milliers de francs.

Et l'écart admis par la loi est énorme. Pourquoi ? Parce que l'âge limite de 55 ans est arbitrairement fixé.

Cet arbitraire n'a échappé ni aux actuaire qui en ont prévu les conséquences, ni aux Autorités législatives et exécutives qui ont essayé d'en réduire les effets. Ils savent bien que les vrais bénéficiaires sont les fonctionnaires qui, par un heureux hasard, n'ont pas tout à fait atteint l'âge fatidique de 55 ans, à quelque sept ou huit ans près.

Ce qui reconforte, cependant, c'est que, par esprit de solidarité, la plupart de nos collègues, — ceux qui échappent de justesse à un rachat

important, — s'élèvent contre l'injustice : ils plaident en faveur de leurs aînés d'un jour, d'un an, d'un lustre, des aînés qui eux sont tenus de payer un rachat proportionnel.

Cette réaction des privilégiés est magnifique. Elle nous incline à supposer que, si leur esprit solidaire ne suffit pas à faire revoir les conditions exigées des plus de 55 ans, les membres du Parlement vaudois et ceux du Conseil d'Etat sauront bien, par souci d'équité, atténuer encore les effets d'une loi qui ne met pas sur pied d'égalité des employés dont les années de service sont les mêmes.

Une caisse de pensions n'est pas tout à fait une caisse de société d'assurances.

Les représentants de nos associations qui ont lutté pour l'équité se réjouiront avec leurs aînés si l'Etat peut diminuer le rachat demandé aux plus de 55 ans.

Alors seulement, la tache au tableau ne sera plus qu'une ombre !

Edm. Viret.

La « réaction » de notre collègue Ed. Viret est très naturelle et vient à son heure. Le Comité S.P.V. ne l'a d'ailleurs pas attendue pour intervenir en faveur des « plus de 55 ans » auprès de la « Fédération » d'abord, puis auprès de Monsieur le Conseiller d'Etat Sollberger, chef du Département des finances. Les nombreuses réclamations qui arrivent journellement ainsi que les interventions des associations du personnel inciteront — nous voulons l'espérer — les pouvoirs publics à modifier à bref délai la « loi du 12 déc. 1951 sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud ». Dans notre S.P.V. la « solidarité » n'est heureusement pas un vain mot.

E. B.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Notre association organise un cours de gymnastique aux engins **aujourd'hui samedi 12 novembre** à 14 h. 30 à la halle de gymnastique de l'Ecole normale à Lausanne.

Programme : exercices pour le IIe et IIIe degré, filles et garçons, barre fixe, barres parallèles, anneaux.

Chef de cours : N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne.

Les membres de l'association recevront une indemnité correspondant à leurs frais de voyage.

NÉCROLOGIE

† **H.-J. HOFFER.** — Le 21 octobre était enseveli à Oron-la-Ville M. H.-J. Hoffer, instituteur dans cette localité de 1920 à 1948. Un cortège de parents, d'amis, de collègues, l'a accompagné au cimetière. Tour à tour prirent la parole M. le pasteur Forel, et M. Pâquier, instituteur, au nom de ses camarades de classe et de la S.P.V.

Breveté en 1908, après un remplacement à Avenches et un séjour de cinq ans à Cuarnens, H.-J. Hoffner partit enseigner au Canada, puis vint à Oron-la-Ville où, remplaçant M. J. Schwar, il prenait la tête de la première classe primaire. Il faudrait plus de quelques lignes pour dire

ce qu'a été pour nous, ses anciens élèves, cet excellent maître. Très pédagogue, esprit chercheur, observateur sagace de la nature, il semblait à nos yeux de petits campagnards que rien de ce qui touchait la nature en général, la botanique et la zoologie en particulier, ne lui était étranger ; que d'heures passionnantes avons-nous passées à l'écouter nous décrire les paysages d'Afrique, les déserts d'Asie, les rives du Saint-Laurent. Avec lui, nous avons découvert Jack London et les poèmes d'Albert Samain, parcouru les abords des marécages, chassé les libellules, nous nous sommes penchés sur les parties délicates des fleurs de sauge et d'épilobe... Des après-midi de plein air, nous gardons le souvenir vivant de leçons dont, hélas ! nous ne comprenons qu'aujourd'hui toute la valeur. Il fut le premier maître de la région à utiliser l'épidiascope ; il créa un musée scolaire fort intéressant.

Très cultivé, observateur perspicace, il jugeait ses interlocuteurs avec un grand bon sens, un humour mêlé d'une pointe de scepticisme ; cependant, il était toujours d'une exquise politesse et d'une grande affabilité. Il lui aurait été facile d'accéder aux hautes études, car la Providence l'avait doté d'une brillante intelligence : il a préféré mettre ses dons de dessinateur, de poète et de musicien au service de l'enseignement primaire. Nous lui en sommes pour toujours extrêmement reconnaissants. Il a eu le très grand mérite de nous faire ouvrir les yeux sur les secrets et les beautés de la nature ; en cette époque de matérialisme, c'est un bienfait dont nous lui savons gré. Nous rendons un hommage ému à sa mémoire.

Nous prions sa femme, son fils, sa famille, d'agréer nos sentiments de très vive sympathie. K.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

CONCOURS LITTÉRAIRE DU CINQUANTENAIRE

La commission chargée de l'organisation de ce concours est en mesure de faire connaître la composition du jury qui jugera les envois. Elle a fait appel à deux personnes, prises en dehors du corps enseignant primaire, et choisies pour leur particulière compétence. Ce sont MM. Paul Chaponnière, homme de lettres, rédacteur au Journal de Genève et Willy Borgeaud, professeur, helléniste et poète. A ces deux messieurs se joindront nos collègues R. Nussbaum, inspecteur, A. Lagier, L. Bois, M. Jaquet, instituteurs. Il est rappelé que les envois doivent parvenir, avant le 31 mars 1956 à M. Jaquet, 11 rue du Jeu de l'Arc.

Poètes, à vos lyres !

M. J.

EXERCICES DE VOCABULAIRE

Nous avons annoncé dans le dernier numéro du Bulletin la publication de 15 fiches de vocabulaire (programme de 6e a., 1er trimestre) composées par le groupe des jeunes.

Tous nos collègues qui n'auraient pu se procurer ces exercices au cours de la séance de distribution du 11 novembre peuvent s'adresser dès aujourd'hui, soit à

Georges Kunz, école de Moillesullaz
ou à Pierre Schlaeppli, école de Satigny.

Nous rappelons que la série de 15 fiches coûte fr. 0.10 seulement. Cela représente une dépense de fr. 3.— pour une classe de 30 élèves.

Allons, MM. les maîtres de 6e, décidez-vous !

E. P.

GROUPE DES JEUNES

La prochaine séance est fixée au
vendredi 25 novembre, à 17 h., au XXe Siècle (pl. du Cirque)

A l'ordre du jour : discussion sur les études pédagogiques et le concours d'admission.

Que tous les jeunes de l'U.I.G. réservent cette date et viennent faire part de leur opinion et de leurs expériences.

E. P.

AU GRAND CONSEIL

Au cours de sa séance du 5 novembre, le Grand Conseil a adopté, en 3 débats, sans opposition, le projet de loi « accordant diverses prestations aux fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Genève ».

Nous vous apporterons prochainement des précisions sur cette loi qui accorde aux fonctionnaires des primes d'ancienneté, une gratification pour années de service, une allocation à la naissance de leurs enfants, des prestations à leurs survivants et un traitement doublé lors de la mise à la retraite.

E. P.

FOOTBALL SCOLAIRE

En mai 1956 aura lieu le 8e tournoi de football scolaire organisé, comme chaque année, par la Commission des juniors de l'A.C.G.F.A. avec l'assentiment du Département de l'instruction publique.

Pour faciliter la préparation à ce tournoi — réservé aux équipes formées d'élèves de 6e et de 7e — la Commission des juniors offre aux maîtres qui lui en feront la demande :

- de la documentation,
- un ballon No 4,
- des cartes destinées à récompenser et à encourager les élèves méritants. Ces cartes, nominatives, permettent d'assister gratuitement aux matches d'UGS et de Servette ; elles seront délivrées par le maître le samedi et retirées le lundi.

S'adresser à Voïtchovsky, Cressy Oney ; tél. 8 72 21 ou : Ecole du XXXI Décembre.

U.A.E.E. — RAPPEL

Nous vous rappelons la très intéressante conférence de M. G. Willemin le 16 novembre 1955 à l'École de Malagnou sur le sujet suivant :
« Impressions de mon voyage en U.R.S.S. »

C. G.

NEUCHÂTEL**ASSEMBLÉE TRISANNUELLE DE LA S.P.N. - CONVOCATION****Samedi 19 novembre, à Peseux**

Ordre du jour :

- 8 h. 15 : **A (Petite Salle)** : Assemblée générale annuelle de la Société neuchâteloise de Travail manuel et réforme scolaire.
- 9 h. : **B (Salle des spectacles)** : Assemblée trisannuelle de la S.P.N. :
1. Procès-verbal ;
 2. Rapport présidentiel ;
 3. Nomination du président ;
 4. Motion concernant l'unité du Corps enseignant au sein de la S.P.N. ;
 5. Divers.
- 11 h. : **C** : Conférence de M. Emmanuel Beau de Loménie, Docteur ès Lettres, professeur à Paris et écrivain : « **Histoire et formation de la Société dirigeante dans la France contemporaine** ».
- 13 h. : **(Auvernier)**, Dîner.
- 15 h. : Vistie commentée du Château de Colombier et du nouveau musée d'indiennes.

*Comité central.***CARTEL V.P.O.D.**

L'Assemblée des délégués au Cartel s'est réunie à nouveau, pour recueillir les desiderata des diverses sections, sur la défense de nos intérêts matériels. Elle a entendu les porte-parole de chaque association et a constaté une réjouissante convergence de vues qui permettra de présenter aux autorités un mémoire clair et très précis que rédigera le secrétaire romand. Ainsi les revendications faites sous une forme simple trouveront plus aisément l'approbation générale. Nous entendons toujours avec admiration M. R. Deppen, si compétent, exposer sans le moindre embarras la situation présente, établir des comparaisons à l'aide d'une documentation inouïe qu'il a toute en tête et en tirer les conclusions les plus logiques et raisonnables. Aucun problème économique ne lui est étranger.

Une assemblée, dite de concentration des forces V.P.O.D. cantonales et communales, sera convoquée à Neuchâtel le 26 novembre prochain, et rassemblera les délégués de toutes les associations qui relèvent du syndicat.

W. G.

CONFÉRENCES OFFICIELLES

Comme toujours, les conférences d'automne ont cette belle tenue qui devient une tradition très appréciée. Le Département de l'Instruction publique prend un soin particulier au choix des conférenciers et voue tous ses efforts pour maintenir sur un niveau élevé la qualité des travaux présentés à notre monde pédagogique.

Les deux conférences avaient ceci de commun qu'elles contraignirent chaque auditeur à une attention constamment soutenue, à une concentration que nous voulons croire... salutaire. Nous sommes flattés que les organisateurs fassent pleine confiance à la préparation culturelle du Corps enseignant, censé être en mesure de se mouvoir aisément dans les domaines scientifique et philosophique.

Les conférenciers, MM. Eugène Wegmann et Fernand Brunner, professeurs de notre université, étaient tous deux, dans leur branche respective, d'une compétence exceptionnelle. Quelle sûreté dans l'exposé de leurs travaux admirablement construits, et que ces sujets ardu, tant en géologie que dans les sphères de la pensée abstraite, leur sont familiers ! C'est ainsi que ces deux savants nous firent, le premier pénétrer un peu les mystères de la structure de notre globe, le second une initiation aux conceptions ambiguës et déprimantes d'un Jean-Paul Sartre, mais aussi, heureusement, à la philosophie plus rassurante et positive d'un Le Senne.

La conférence se termina par une jolie audition de jeunes artistes, flûtiste et pianiste, élèves du Conservatoire de musique. W. G.

NOTRE CONFÉRENCIER

M. Emmanuel Beau de la Loménie, l'éminent conférencier auquel le C.C. a fait appel pour la Trisannuelle, est d'une famille parisienne de notaires et d'ingénieurs. Par sa mère, il est arrière-petit-fils de l'historien Charles Lenormant et arrière-petit-neveu de Mme Récamier. Il est, en outre, petit-fils de l'académicien Louis de Loménie, historien.

En son temps, il collabora à la « Revue universelle », à la « Revue de France », à la « Revue Hebdomadaire », aux « Nouveaux essais critiques », à « Je suis partout ».

Par la défense d'une thèse sur « La carrière politique de Châteaubriand », il obtint le grade de Docteur ès Lettres en 1930. Il fut envoyé en qualité de professeur à la mission universitaire française en Roumanie. Ces fonctions lui inspirèrent un ouvrage : « Naissance de la nation roumaine ».

Puis il enseigna dans divers lycées de France. Actuellement, il est professeur à Paris. Il s'est spécialisé dans les sujets d'histoire contemporaine et a publié « La restauration manquée de 1871 ». Ses articles de revue sont réunis en deux volumes : « Qu'appellez-vous droite et gauche ? » et « Pour une révolution économique française dans la Paix sociale. » Puis les éditeurs ont donné de lui trois volumes sur « Les responsabilités des dynasties bourgeoises », sujet dont M. Beau nous parlera samedi prochain. Ces dernières années ont encore paru de sa main : « La mort de la Troisième République, de Munich à Vichy, jusqu'au 10 juillet 1940 » et « Maurras et son système ».

On le voit, cet écrivain, historien et polémiste, a déjà produit une œuvre abondante qui lui assure une large audience dans les milieux cultivés les plus divers. Ces brefs renseignements biographiques n'inciteront-ils pas un grand nombre de collègues à se rendre à Peseux le 19 novembre ?

A.C.M.E.P.

L'Association cantonale neuchâteloise des Maîtres d'Education physique organise, à l'intention de tous les membres du corps enseignant, un cours de patinage, de deux séances, à la patinoire des Mélèzes de la Chaux-de-Fonds.

La première séance aura lieu le dimanche 13 novembre, de 9 h. à 13 h., la seconde, probablement le dimanche 20 novembre.

Les inscriptions obligatoires et nécessaires pour l'organisation du cours, sont à renvoyer à M. André Vuille, Numa Droz 117, tél. 2 22 44. Les frais de déplacement et une indemnité pour le dîner pris en commun à l'issue du cours seront versés aux membres de l'Association. Le cours a lieu par n'importe quel temps.

Les débutants sont admis.

JURA BERNOIS

MANUEL D'INSTRUCTION CIVIQUE

La Commission jurasienne des moyens d'enseignement est en mesure d'annoncer que le petit ouvrage de « Notions d'Instruction civique », destiné aux élèves de l'école complémentaire, est sorti de presse.

Les maîtres chargés des cours postsecondaires peuvent se le procurer dès à présent à la Librairie de l'Etat.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Le corps enseignant jurassien est invité à participer à deux cours de perfectionnement qui seront donnés à fin novembre à Porrentruy, Saignelégier, Delémont, Moutier, Bienne et St-Imier. Le premier est destiné aux maîtres des degrés moyen et supérieur, et a pour but l'initiation à la **projection fixe**. Sachons gré à la Commission des cours de perfectionnement, et à MM. Guéniat et Cramatte, qui donneront ce cours, d'avoir songé à une technique particulièrement en honneur dans l'école qui se veut moderne, et que beaucoup ignorent ou connaissent mal. Tandis que la matinée sera consacrée aux démonstrations pratiques, des travaux pratiques, à exécuter par tous les participants, et une leçon pratique composeront le programme de l'après-midi. On le voit, la théorie est réduite à la portion congrue !

Aux mêmes jours, mais l'après-midi seulement, nos collègues du degré inférieur entendront M. Paul Stuber, instituteur à Bienne, qui les entretiendra aussi d'une technique : celle de la **planche molletonnée et de la pastique murale**. Des démonstrations et des exercices sont également prévus.

T.

COMMUNIQUE

Afin de parer à la pénurie de membres du corps enseignant, la Direction de l'Instruction publique a autorisé l'École normale des instituteurs à admettre en IIe classe un certain nombre d'élèves ayant une formation générale suffisante. Les porteurs d'un certificat ou d'un diplôme attestant

cette formation, qui se sentent attirés vers l'enseignement, sont priés de s'annoncer à la Direction de l'Ecole normale des instituteurs du Jura, à Porrentruy, en joignant leur curriculum vitæ, jusqu'au 15 novembre 1955. Age maximum : 25 ans.

COMMUNIQUE

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Les membres du Groupe romand des orienteurs professionnels se sont réunis récemment à Lausanne pour une journée d'étude sous la présidence de M. James Schwar. Après une courte séance administrative où l'on discuta de l'organisation de groupes de travail, Mlle Marie-Claude Leburgue dans une conférence captivante passa en revue toutes les activités nécessaires pour l'exécution d'un programme à la Radio.

L'après-midi, sous la direction de M. Francis Bernier, technicien, ils visitèrent les studios et les locaux des machines enregistreuses et émettrices des sons. Tous les orienteurs ont admiré les nouvelles installations de La Sallaz logées dans une construction annexée à l'édifice principal.

M. Georges Jaccottet, directeur des écoles, apporta au groupement le salut de la Municipalité.

LES NUMÉROS SPÉCIAUX DE NOËL DE « CADET ROUSSEL » DE « L'ÉCOLIER ROMAND » VONT PARAÎTRE

Comme les numéros de Noël ont chaque année plus de succès, les rédactrices de *Cadet Roussel* et de *l'Écolier Romand* ont décidé de les faire encore plus copieux cette année et d'y ajouter un encartage qui permettra aux élèves de réaliser un magnifique bricolage. C'est là un gros effort car tout ce qui touche à l'impression revient très cher. Vous comprendrez donc que le prix de ces numéros ait été fixé à 5 cts plus cher pour couvrir une partie des frais supplémentaires.

Sommaire du numéro de Noël de « Cadet Roussel » en couleurs (8 pages plus un encartage) : une histoire en images à colorier : « Clémentine prépare Noël », une ravissante histoire « Zoubou, le petit âne gris », une poésie et, en supplément, un encartage permettant de réaliser un petit orchestre d'anges. Que voilà une jolie décoration à placer sous l'arbre ou sur la table de Noël ! Prix du numéro : 35 cts.

Sommaire du numéro de Noël de « l'Écolier Romand » (32 pages plus un encartage) : « Ma maison pendant la semaine de Noël », une maison en relief, éclairée, avec des personnages en ombres chinoises aux fenêtres — des boules et guirlandes nouvelles à réaliser avec des papiers métallisés brillants — les histoires à lire et à raconter : « Le bœuf qui mangeait des étoiles » et « Le Noël d'Antonio » — les poésies et les jeux de Noël, les bonnes recettes, une surprise pour les montagnards et les collectionneurs d'autographes et bien entendu toutes les rubriques actuelles. Prix du numéro : 55 cts.

Ces numéros seront en vente dès le 22 novembre. Merci de faire parvenir vos commandes le plus tôt possible à l'administration de ces deux journaux, 8, rue de Bourg, Lausanne, C.C.P. II 666.

BIBLIOGRAPHIE

Le Jardin retrouvé, par Mme E. Cuchet-Albaret. Editions du Bouquet d'Images. C.C. I-583, Genève. En souscription jusqu'au 27 novembre : 7 francs.

« Le Jardin retrouvé » s'offre à vous dans la grâce de ses huit ravissantes estampes japonaises reproduites en couleur avec sa couverture d'iris bleus où passe un oiseau bigarré. L'équinoxe y déroule ses orages, chaque saison sa fraîcheur. Voici le chat aux yeux bleus, le vieux nid d'où les oisillons débordent. Rac, le cocker, y poursuit la volaille, le corbeau conduit l'enterrement du crapaud, tandis que chante le rossignol. La Lune rouge grimpe au ciel sans échelle, les poules d'eau plongent et replongent dans la rade de la Ville aimée et le grand lac devient un miroir d'étoiles. Voici les poèmes de Noël que petits et grands récitent aux sons des cloches dans le cercle de la famille.

Poésie où toute une vie humaine se reflète dans le quotidien des jours, une vie qui aime, chante, se souvient.

Voilà une suggestion bienvenue pour les volumes qu'on aime à offrir à l'occasion des fêtes !

Histoire : le Moyen Age, par M. Pacaut (collection J. Monnier), Fernand Nathan, éditeur, 1955.

C'est un manuel remarquable, destiné à l'enseignement secondaire (classe de 5e), mais qui peut rendre de grands services aux maîtres de l'enseignement primaire ou la préparation de leurs leçons. Les faits sont exposés avec la plus grande sobriété, le plan de chaque chapitre est très clair et des sommaires fort bien faits résument intelligemment le texte. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est le nombre et la qualité des illustrations qui occupent à peu près autant de place que les textes et qui se rapportent non seulement aux événements, mais aussi à la vie économique et sociale. J'ai surtout admiré les photographies qui illustrent le chapitre de « L'art roman et l'art gothique » et qui sont particulièrement suggestives. A côté de gravures connues, on a choisi un grand nombre d'enluminures des différents siècles et elles apportent par leur naïveté, comme aussi par leur précision un élément des plus intéressants.

J'envie les élèves qui étudieront leur histoire dans un si beau manuel.

Le Nouveau livre unique de Lecture et de Français, par J. et A. Chatel. Cours moyen, 2e année. Lecture, grammaire, orthographe, vocabulaire, compte rendu et rédaction. Fernand Nathan, éditeur, 1955.

Ce volume est destiné au cours moyen, mais il convient aussi aux classes rurales (enfants de 10 à 14 ans) et il cherche à conserver à l'enseignement des divers aspects de la langue son unité.

Chaque centre d'intérêt ou « semaine » — il y en a 26 dans le livre — comprend quatre lectures, empruntées dans leur grande majorité à des écrivains contemporains ; chaque lecture est suivie d'explications sur le sens des mots et de questions sur le sens du texte, puis de quelques exercices de vocabulaire, de compte rendu et de rédaction ; chaque « semaine » comprend deux leçons de grammaire suivies d'exercices d'application.

Partie pédagogique

AIDE SUISSE A DES RÉGIONS EXTRA-EUROPÉENNES

De nombreux instituteurs et institutrices s'intéresseront certainement à l'œuvre d'entraide internationale fondée dans notre pays cet été. Elle a besoin de l'appui de toute la population, que tous ceux qui liront l'appel ci-dessous pourront renseigner exactement. On compte sur l'aide dévouée du corps enseignant ! Nous ne saurions rester indifférents.

Qu'on explique la chose d'une manière ou d'une autre, (détente sur le plan international ; initiative Chevalier, etc) bien des Suisses, depuis quelques mois, semblent être plus conscients de la situation privilégiée de notre pays par rapport à d'autres nations — et à cette moitié de l'humanité dont on nous dit qu'elle ne mange jamais à sa faim — et se demandent si nous ne pourrions pas « faire quelque chose ».

L'aide suisse à des régions extra-européennes, créée à Berne en juin 1955 répond, je crois, à cette question et à ce désir.

Selon ses statuts, elle est « politiquement et confessionnellement neutre. Elle désire soutenir les populations des régions sous-développées dans leur lutte contre la maladie, la faim, l'ignorance et la pauvreté, et dans leur effort pour le progrès technique, économique et culturel. Elle désire apporter son aide où on la réclame et où on est prêt soi-même à collaborer. Elle veut aider qui s'aide soi-même ».

Nous savons que de grandes organisations internationales travaillent déjà sous le patronage de l'ONU (UNESCO - FAO - OSM, etc.) à des tâches semblables. Mais elles le font sans notre participation directe. L'« Aide suisse... », au contraire, voudrait donner l'occasion au peuple suisse de participer individuellement à une activité de secours sur le plan international. (Les pays nordiques nous ont déjà devancés dans cette voie, d'ailleurs. C'est ainsi que la Norvège a constitué des équipes de pêcheurs, qui, installés aux Indes, montrent aux pêcheurs indiens comment tirer un plus grand profit de leur pêche). Chacun peut en devenir membre en s'inscrivant auprès du

Secrétariat de l'Aide suisse à des régions extra-européennes

Langstrasse 231, ZURICH 5

et en versant une cotisation de Fr. 5.— par an.

En outre, cette « Aide suisse... » envisage son activité d'une manière un peu différente de celle des grandes organisations précitées, avec lesquelles elle collaborera chaque fois que cela sera possible, afin qu'aucun effort ne soit perdu.

Ses entreprises seront modestes ; elles auront un caractère qu'on peut qualifier de local ; elles chercheront à obtenir la collaboration des indigènes afin qu'eux-mêmes puissent être mis en demeure de mieux utiliser les ressources de leur sol et de leur pays.

La tentative d'un expert suisse du FAO, M. Schulthess, qui a créé au Népal une laiterie-fromagerie dans une région où les paysans ne savent conserver le lait et l'utiliser, prouve que la vie de toute une

vallée peut être modifiée et améliorée, aussi bien sur le plan économique que sur le plan social et familial par l'apport d'une aide intelligente et conçue en fonction de ceux qui en seront non seulement les bénéficiaires mais aussi les artisans.

L'« Aide suisse... » a mis sur pied deux projets pratiques d'activité pour lesquels tous les travaux d'approche ont été faits :

1) **Au Népal**, la création d'autres laiteries-fromageries, sur le modèle de celle que M. Schulthess y a construite. On envisage d'y adjoindre un centre d'écoles des métiers (ceux dont les paysans népalais auraient le plus besoin) et un centre de consultation pour mères et enfants.

2) **En Irak**, la création d'un village d'enfants, sur le type du village Pestalozzi ; de jeunes Iraquiens et Iraquiennes recevraient la formation nécessaire pour pouvoir à leur tour prendre la direction de ce village, dont le besoin se fait sentir avec urgence dans un pays où beaucoup d'enfants misérables sont délaissés.

Comme on le voit, la réalisation de ces deux projets pourrait être, pour ceux qui s'y intéresseront, l'occasion de collaborer à une œuvre dont beaucoup d'enfants, nous l'espérons, seront les bénéficiaires.

Peut-on se dire que les instituteurs et les institutrices vaudois auront à cœur qu'elle fasse un bon départ chez nous ?

Gertrude Rossier

SUR LE MARCHÉ EN AUTOMNE

Documentation pour la 1re année inférieure

Observation

Une visite au marché dans les rues et sur les places de la ville.

Observer les étalages, les bancs, la marchandise, les vendeurs, les acheteurs. La foule qui circule ou qui reste sur place.

Acheter quelques légumes, fleurs ou fruits peu connus des enfants.

Faire quelques petits achats pour les mamans.

En classe : Observation plus approfondie de quelques fruits, légumes ou fleurs.

Faire de la confiture, la mettre en pot et... la manger dans le courant de l'hiver.

Images, tableaux

Images à observer p. 45, 46, 48 du premier livre.

Tableaux de la centrale de documentation scolaire.

N° 193.10

Au Marché à la ville.

N° 197.024

Le marché.

N° 174.680

Un marché au Moyen Age.

Élocution

Chasse aux mots

Noms :

- le marché, la place, la rue, la ville, l'étage, le banc, la tente, le parasol, la toile...
- le char, le panier, la corbeille, le sac, le filet, la balance, la caisse, les poids

- le légume... tous les légumes vus au marché
- le fruit... tous les fruits vus au marché
- la fleur... toutes les fleurs vues au marché
- la marchandise, le paquet, le bouquet, la botte, la chaîne, le quartier...
- la volaille, le beurre, le fromage, la viande, les champignons, etc.
- le marchand, le vendeur, le promeneur, le client, etc.
- Le gain, le bénéfice, la perte, l'argent...

Qualificatifs :

Les bonnes qualités d'une poire :

juteuse, fondante, savoureuse, excellente, exquise, fameuse, succulente, sucrée, tendre, beurrée, colorée, parfumée, rafraîchissante, etc.

Les mauvaises qualités d'un fruit :

vert, acide, dur, mauvais, gâté, taré, pourri, moisi, véreux, fort, vilain, immangeable, etc.

Une clientèle :

agréable, souriante, aimable, contente, polie, reconnaissante, jolie, satisfaite, difficile, pénible, mécontente, désagréable, indécise.

Verbes :

que fait l'acheteuse :

achète, regarde, demande, choisit, touche, tâte, paie, porte, parle.

que fait la marchande :

vend, pèse, montre, indique, offre, présente, compte, verse, remplit, coupe, mesure, vide, crie.

que dit la marchande :

mesdames achetez les beaux fruits,
regardez ces belles tomates,
choisissez les salades,
profitez aujourd'hui...
admirez mes superbes laitues...
goûtez le raisin très doux,
etc.

— on dit :

un paquet de poireaux, de côtes de
une botte de radis, de carottes...
une chaîne d'oignons, d'aulx...
un bouquet de persil, de fleurs...
un kilo de pommes, de raves...
une livre de pois, d'épinards, de bolets...
100 gr. de beurre, de fromage...
un quartier de courge...
une tête de salade, de chou.

— Élocution :

d'après tableaux et images exposés dans la classe.

- (voir aussi ex. p. 28 à 38 de « Première moisson », 1er livre.)

Vocabulaire

Le marché, marchande, dame, acheteur, sac, hotte, banc, parasol, filet, sacoche.

Légume, fruit, fleur, chou, salade, rave, carotte, potiron, cornichon, tomate, pomme, poire, banane, prune, melon, mûre, rose.

Vigne, vigneron, vin.

Pelure, peau, chair, jus, pépin, couleur, jaune, rouge, vert, brun, orange.

Orthographe

Petites phrases sur le sujet avec mots connus.

Grammaire

1. Reconnaissance et classification des noms de choses, animaux et personnes.

Nombreux exercices, variés, oralement et par écrit.

2. Emploi des articles le, la, un, une, l'.

3. Pluriel des noms en s.

les, des, mes, ses, les devant le nom au pluriel.

(Voir 1er livre, p. 45, 46, 48.)

Calcul

Calculs nombreux et variés

et

Problèmes en application

portant sur additions et soustractions de 1 à 20.

Tous ces calculs et problèmes peuvent se faire concrètement et s'illustrer facilement.

Leçon de choses

Sur fruits, légumes et fleurs apportés du marché, du jardin ou du verger.

Consulter

« Les leçons de choses », Cours élémentaire
A. Godier et Moreau

et

« Au fil des saisons »
de Jolly

et

« Leçons de Choses », Cours élémentaire
V. Boulet et Chabanas

Diverses leçons sur le raisin, la pomme, la poire, la noix, la noisette, la carotte, les champignons, la pomme de terre, le gland, le marron.

Récitation

Coup de vent

Il y avait une pomme

A la cime du pommier,

Un grand coup de vent d'automne

La fit tomber sur le pré,

— Pomme, pomme, t'est-tu fait mal ?

— J'ai le menton en marmelade

Le nez fendu et l'œil poché !

Au Marché !

« Madame, que désirez-vous ?
Des légumes ? épinards ? choux ?
Admirez ces belles carottes :
En voulez-vous une ou deux bottes ? »

M. Borle.

Automne !

L'automne est venu,
Le grand arbre feuillu,
Est tout en or.
Ce matin dans l'allée,
Les feuilles sont tombées :
Il est tout nu !
Pourquoi quand il fait froid
T'es-tu déshabillé
Beau peuplier ?

T. Baudet.

Autres récitations

Feuilles d'automne Le vent

Isabelle Jaccard : « Petits enfants... petits poèmes »

L'automne

Lucie Delarue-Mardrus : « Poèmes pour les enfants ».

La pomme

Emilia Cuchet-Albaret : « Le jardin aux pivoines ».

Textes

« 1er livre » p. 45, 46, 47, 48, 50, 51, 124, 125, 126.

« Hirondelles », p. 26.

Chant

Chanson du marché	n° 74
Les provisions pour l'hiver	n° 127
La récolte des fruits	n° 126
Feuilles d'automne	n° 125
Automne	n° 124

Tiré du recueil « Perlimpinpin ».

L'automne : n° 15 de « Moisson », F. Cockenpot.

Vendange : n° 44 « Chante Jeunesse »

Les pommes : n° 106 « Chante Jeunesse ».

Vive l'automne après l'été : « Chante mon Petit », de G. Duparc.

Pomme rouge de l'automne : « Chante mon Petit », de G. Duparc.

Travail manuel — Dessin — Découpage

Monter petites scènes de marché dans caisse à sable ou sur une table.
Moyens de fortune : papier, carbone, étoffe, bois, boîte d'allumettes, pâtes à modeler, jeu d'architecto, etc.

Dessin de nombreux fruits, fleurs et légumes,
de petites scènes de marché,
d'étalages divers.

(Voir « Croquis rapide » de Berger [1er partie] et « Savez-vous, petits bambins, dessiner avec entrain ? » [Série 2.])

Découpage : dans papier de couleur glacé ou non
aux ciseaux ou à la main, fruits et légumes aux formes simples.
Composer une frise.

Modelage

avec pâte à modeler :

- fruits et légumes divers :
pomme, poire, banane, tomate, aubergine, concombre, courge,
carotte, radis, pâtisson, artichaut, etc.
- corbeille ou panier ou hotte remplis de petits fruits ou légumes.
- étalage, banc avec vendeur et acheteurs.

avec terre à modeler :

mêmes sujets que l'on peut, une fois secs, teinter avec couleurs à l'eau, gouaches ou vernis.

A. Grin.

Comment vous y prenez-vous ?

LA GÉOGRAPHIE LOCALE AU DEGRÉ INFÉRIEUR

(Voir « Educateur » du 22 octobre)

Mademoiselle Beyeler vient de nous signaler très justement les erreurs fondamentales de notre plan d'études en ce qui concerne la géographie locale au degré inférieur. J'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant de comparer notre programme dans ce domaine particulier, avec celui d'une école primaire américaine.

Voici des exemples de centres d'intérêt proposés aux institutrices du degré inférieur :

- « La vie d'un enfant d'un pays étranger comparée à la vie des élèves.
- La vie d'une ferme et les animaux domestiques.
- La vie des animaux de cirque dans leur pays d'origine.
- Les moyens de transport.
- Comment rester en bonne santé.
- Comment éviter les accidents.
- Comment rendre notre école et notre maison attrayantes.
- Comment sont fabriqués nos vêtements.
- D'où proviennent nos aliments.

En deuxième année, les deux principaux sujets sont les suivants :
La vie des Indiens et l'habitation à travers le monde.

Ces centres d'intérêt font partie des études sociales dont les buts principaux sont, non seulement les connaissances nouvelles que les enfants acquièrent, mais la joie de travailler ensemble à une recherche commune, chaque équipe apportant le fruit de son travail à la classe entière.

D'autre part, tout un programme d'activités et d'expériences pratiques forment la base du programme des sciences naturelles proprement dites. Elles sont groupées autour de sujets tels que la croissance des plantes, l'air, l'eau, la chaleur et la lumière.

Nous sommes, je crois, loin de l'étude de la porte et de la fenêtre...

V. G.

UN AUTRE AVIS

Le programme de géographie des petits, ne me paraît pas si mal établi que le disent mes collègues.

En effet, je me souviens de ce conseil de mon maître de pédagogie : « Les choses avant tout » et peux ainsi le suivre, puisque les sujets sont choisis dans l'entourage des enfants.

Les petits ont du plaisir et de l'intérêt à représenter leur classe dans la caisse à sable, à coller tables et bancs dans leur cahier. Ils cherchent leur place et celles de leurs camarades. Ils aiment confectionner une armoire, une fenêtre... Parallèlement, rien n'empêche de parler du jardin (c'est aussi un sujet du plan d'études) et de faire germer des graines.

Plus tard, la ferme avec son étable et sa basse-cour enchante les enfants.

Que voulez-vous de mieux ? Des plantes, des animaux, des objets connus, toutes choses que les enfants peuvent voir et comprendre, n'est-ce pas avec cela que nous devons commencer ?

L'enseignement actuel tend trop, me semble-t-il, à disperser l'esprit. Evitons cette tendance, avec les petits du moins. Commençons d'abord par leur apprendre à bien connaître ce qui les entoure. Le goût des ailleurs leur viendra bien par la suite !

Juliette Epars.

BIBLIOGRAPHIE

W. A. PRESTRE : « LA PISTE DE L'OR »

(Aux Editions de *Plaisir de lire*, à Lausanne, 19, Chemins des Clochetons - Fr. 3.30).

Surtout n'allez pas croire que « La Piste de l'Or » est un roman d'aventures pour enfants. C'est pour des adultes qu'a été écrit ce livre, dédié à ceux qui ont initié l'auteur à la chasse à l'or, « telle qu'elle est contée dans ce récit véridique » nous dit l'épigraphe. Cela n'empêchera pas d'ailleurs le plus large public, y compris les jeunes, d'en faire ses délices.

On est, en effet, pris dès le début par ces pages au style direct, dru, coloré, et elles ne vous lâchent pas jusqu'à la dernière ligne. Le lecteur comme le héros, subit l'envoûtement du métal jaune, tant est consommé l'art du conteur. On sort de sa lecture étonné de se trouver dans son fauteuil, alors que l'on se croyait dans la Sierra Nevada aimant et haïssant, riant et peinant pour les beaux yeux d'Héloïse. Ceux qui apprécient

le pathétique comme ceux qui apprécient l'humour, ceux qui aiment les bêtes comme ceux qui aiment les hommes, ceux qui ont le goût d'agir comme ceux qui ont le goût de philosopher trouveront largement leur compte dans cette magnifique œuvre d'évasion qu'il faut savoir gré à « Plaisir de Lire » de rééditer.

Collection « Trésor de mon pays »

Visages du Jura, par Marcel Joray, édit. du Griffon, Neuchâtel.

C'est les montagnes et les vallées, la plaine d'Ajoie et le vignoble qui nous sont présentés ; vie agricole et vie industrielle, amour de la nature et amour de la précision, M. Joray excelle à montrer cette terre et ses gens, qu'il connaît et qu'il aime. Les photos de Jean Chausse mettent en évidence les diversités de ce pays : villages aux fermes largement étalées, petites villes serrées autour de quelques monuments, paysages caractéristiques où des routes se fauillent entre des rochers ou serpentent dans les forêts et les pâturages.

UN OUVRAGE POUR ENFANTS EN SOUSCRIPTION

Les Editions *Labor et Fidès*, de Genève, vont faire paraître au début de décembre un ouvrage écrit pour les enfants de *Jean-Paul Pellaton*, professeur à Bienne. Il s'intitule « *Quinze jours avec Bob* ». Ce livre, richement illustré, peut être obtenu jusqu'au 5 décembre au prix de souscription, soit *Fr. 5.50* (broché) et *Fr. 6.—* (relié). Les commandes sont à adresser à l'auteur, *M. J.-P. Pellaton, 41, rue Neuve, Bienne*, ou par versement direct à son c.c.p. IVa 1841. Une lecture de classe, un livre de bibliothèque, un cadeau de Noël !

QU'EST-CE QUE

« Plaisir de lire » ?

C'est une société romande fondée en 1923, qui n'a aucun but commercial, mais vise à procurer aux amateurs de lecture des œuvres de choix à leur **prix de revient**.

Un demi-million de livres diffusés à ce jour !

Pour **7 francs** par an, on devient propriétaire de **trois volumes**.

Secrétariat ; Ch. des Clochetons 19, Lausanne

Derniers ouvrages parus :

Bengtsson : *Orm le Rouge* (Roman Viking). Ramuz : *La guerre dans le Haut-Pays*. Reuze : *Le Véritable Robinson Crusoe ou la Vie étonnante d'Alexandre Selkirk*. Londres : *Pêcheurs de perles*. Tourgueneff : *Assia*. Prestre : *La Piste de l'Or*. Burnand : *Châteaux en Bretagne* (Prix de l'Académie française). Barthelemy : *Chez le Dr Schweitzer*. (Demandez la liste complète)

Jeune dame

24 ans, cherche place dans Hôtel pour se perfectionner dans la langue française.

6 ans d'expérience dans la branche hôtelière, diplôme de la langue anglaise et hollandaise.

Ecrire sous chiffre V 732 à Annoncen-Falter, Aachen, Theaterplatz 2.

Buffet CFF Morges

M. ANDRÉ CACHEMAILLE

Tél. 7 21 95



Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.



Librairie en gros

J. MUHLETHALER

Agent général des Editions F. NATHAN
27, rue des Eaux-Vives - GENÈVE - Téléphone 36 98 25

GODIER MOREAU Leçons de choses, cours élém. **Fr. 6.05**
Leçons de choses, cours moyen sup. **Fr. 7.75**

2 ouvrages très illustrés, clairs et précis.

CHATEL CHATEL Livre Unique de Lecture et de Français
cours élémentaire 1^{ère} année **Fr. 6.75**
cours moyen 2^{me} année **Fr. 7.75**

2 ouvrages qui allégeront votre tâche dans cette discipline.

MONNIER Histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome
classe de 6^{me} **Fr. 9.15**
classe de 5^{me}
Histoire du Moyen Age
classe de 5^{me} **Fr. 9.70**

La maison F. NATHAN facilitera votre enseignement grâce aux soins apportés dans la composition pédagogique dont tous les manuels sont empreints.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

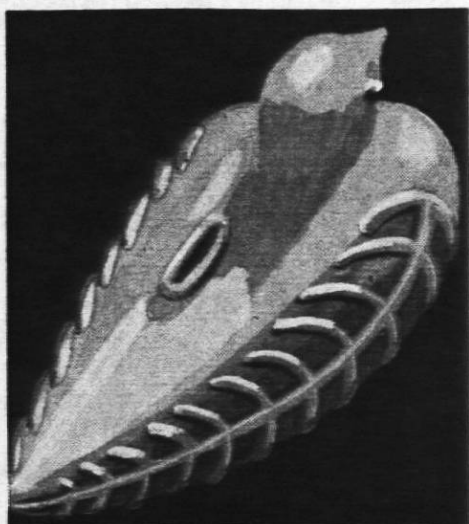
Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.



«La libre conception

favorise chez l'enfant la vision intellectuelle et le langage imagé » affirme un pédagogue bien connu. Donnez donc, vous aussi, à vos élèves la possibilité de développer leurs aptitudes à concevoir. C'est ainsi que les enfants apprennent à observer exactement. Le petit traité de A. Schneider, instituteur, St-Gall (Fr. 1.45) et la brochure Bodmer «Essayez donc!» (Fr. .90) expliquent combien il est facile de modeler et fournissent des directives courtes et précises.

Envoi contre remise de timbres-poste.

L'argile à modeler BODMER est malléable, ne s'effrite pas, se laisse fort bien peindre et cuire. Nous vous enverrons volontiers un échantillon gratuit. Nos nouveaux ateliers se chargent d'émailler et cuire les petits chefs-d'œuvre à un prix très avantageux.

E. BODMER & CIE

Fabrique d'argile à modeler

Zurich 45

Töferstrasse 20 Tél. (051) 33 06 55

Un autre
«*Chez Soi*»

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1 Tél. 23 63 63

R. Hottinger



Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours Tél. 23 58 16
Lausanne M. Rastello-Mouret

Classes de raccordement
aux différents degrés de

**l'Ecole
de Commerce**

Ecole Piotet

Pontaise 15

Téléphone 24.14.27

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant



*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77



MONTREUX, 19 novembre 1955

XCI^e année — N° 42

396

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Dans nombre d'écoles,

le renouvellement du mobilier scolaire s'impose.

Mais quelle marque choisir, quelle proportion établir entre les différentes grandeurs et combien faut-il acheter de chaque sorte? A ces problèmes, le système Embru propose une solution simple: une seule grandeur de mobilier pour tous les degrés de l'enseignement, de la première à la dernière année scolaire! Lever ou baisser le plateau de table, le mettre à plat ou l'incliner - sans aucun bruit! - n'est l'affaire que de quelques secondes. Les tables et les chaises scolaires Embru croissent avec les élèves et s'adaptent à toutes les exigences de l'enseignement. En cas de changement de classe, le transport ennuyeux de bancs d'école est supprimé. Grâce à ce mobilier, les cours du soir pour adultes sont aussi plus faciles à organiser. - Nouvel encier de sûreté breveté EMBRU.

Les commissions scolaires, les instituteurs désireux d'expérimenter le mobilier Embru, recevront sans aucun frais ni engagement des tables et des chaises à l'essai. Un intéressant film sonore consacré à l'ameublement moderne des classes scolaires, est également mis à disposition des intéressés.



embru

Usines Embru Ruti ZH

Tél. (055) 2 33 11